

Le collectif « **Préserveons la plage de l'Art** » de Saint-Cyprien a pris naissance le 25 septembre 2023 suite à l'affichage d'un permis de construire nous informant de la **construction d'un immeuble de 12 logements sur 2 étages, d'une surface au sol de 960m²**. Cette construction remplacera une villa d'une surface au sol de 150m², dépendances incluses, ainsi qu'un espace vert attenant.

Le promoteur immobilier Prestige Habitat a eu l'opportunité de respecter le PLU grâce à la **vente par la mairie de Saint Cyprien d'une parcelle communale non constructible**.

Cette parcelle va être bétonisée pour servir de parking (5 places) à ce nouvel immeuble privé.

Le prix de vente par Mr le Maire de cette parcelle nous semble sous-évalué. Tout citoyen vendant un terrain à un promoteur immobilier sait qu'il peut négocier le prix à son avantage.

Malgré un prix fixé par le Service des Domaines, **cette décision doit être questionnée**.

Actuellement, cette parcelle est un terrain végétal en bord de mer, accessible à tout le monde et sauvage (voir photo).

A l'heure du **réchauffement climatique** et de ses conséquences imprévisibles, de l'augmentation des risques de tsunamis, de la montée des eaux ou encore de l'assèchement des sols, la délivrance de ce permis de construire au bord du littoral est **incompréhensible et dommageable**.

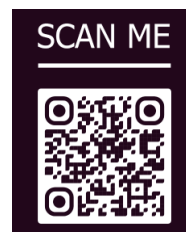
Au minimum 60 logements vont aussi être fortement impactés par ce nouvel immeuble :

- Les habitants du Mas de la Mer vont être privés de leur **vue sur la mer**
- Les habitants et propriétaires du bâtiment Antares de Port cipriano vont être privés de luminosité, de leur vue sur la côte Vermeille mais aussi subir une **perte d'intimité**.

Aujourd'hui, le collectif est constitué de plus de 25 membres actifs

Il y a plus de **15 recours gracieux** en cours auprès du maire pour annuler le permis de construire.

Nous avons rejoint la coordination Viure 66 et créé une **pétition en ligne** :



Nous sommes décidés à utiliser tous les moyens juridiques à notre disposition pour annuler ce projet.

Nous disons **NON** à la bétonisation et à l'artificialisation des sols.

Nous disons **OUI à la conservation de l'aspect sauvage et végétal** de la plage de l'Art et du littoral de Saint-Cyprien.



Photo actuelle du terrain – Projection du terrain bétonisé et artificialisé d'une superficie finale de 1240m

